



## QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

### Microfinance et travail décent

1. L'OIT a une conception unique de la microfinance qui tient à plusieurs raisons. La microfinance a une applicabilité plus large à l'OIT que dans la plupart des autres organisations. La microfinance est synonyme de crédit pour les activités créatrices de revenus, le démarrage ou le développement des micro-entreprises; elle est également synonyme d'épargne, de prêts d'urgence et de prestations d'assurance. Elle permet d'aider les travailleurs pauvres, qu'ils travaillent pour un employeur ou pour eux-mêmes, à gérer les risques, à stabiliser leurs revenus et à diminuer leur vulnérabilité. Elle donne aux pauvres des moyens d'action et renforce leur potentiel social<sup>1</sup>. La microfinance est un véhicule pour divers objectifs stratégiques de l'OIT.
2. Deuxièmement, l'OIT croit aux avantages économiques et sociaux apportés par l'organisation sociale: associer les acteurs économiques pour parvenir au progrès social – ce message de l'OIT trouve un puissant écho dans la microfinance. S'il y a une innovation que l'on doit à la microfinance, c'est le remplacement de la garantie par la confiance et la pression du groupe. Le prêt en groupe et les techniques similaires rassemblent les pauvres, leur donnent une voix et une influence. En d'autres termes: l'organisation sociale est la base des contrats financiers.
3. Enfin, l'OIT aborde les services, institutions, politiques et instruments financiers sous un angle social<sup>2</sup>. Le travail décent est largement déterminé par ce qui se passe sur le marché financier. Les changements qui surviennent dans l'emploi et les revenus ne sont pas une conséquence de l'activité des systèmes financiers mais en font partie intégrante. Cette optique sociale détermine la vision que l'OIT a des systèmes et des services financiers. De fait, aux termes de la Déclaration de Philadelphie, il incombe à l'OIT d'examiner les

<sup>1</sup> Voir *S'affranchir de la pauvreté par le travail*, CIT, 2003, p. 54.

<sup>2</sup> Voir «International labour standards and microfinance: A review», Social Finance Working Paper n° 20, ILO/Social Finance Programme, Genève, 1998. Les instruments renvoient au financement de l'économie solidaire sous différentes rubriques: coordination des politiques économiques, monétaires et sociales en vue de la création d'emplois; promotion de l'accès au crédit (coopératif) à certains groupes (travailleurs à domicile, travailleurs ruraux, travailleurs indépendants) ou à des fins spécifiques (logement des travailleurs, travaux publics); promotion du transfert des revenus et de l'épargne dans des conditions de sécurité aux familles de certains groupes (migrants, marins); protection des revenus des salariés et des producteurs indépendants contre l'usure; élimination de la servitude pour dettes et de l'endettement chronique dans certains groupes.

conséquences sociales des politiques financières. Le tripartisme est un atout pour promouvoir les avantages sociaux de la finance car les mandants ont le pouvoir de peser sur les politiques dans le sens d'un meilleur accès aux marchés et d'une plus grande équité<sup>3</sup>. L'OIT met tout en œuvre pour promouvoir les politiques et les services financiers visant à créer des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité, c'est-à-dire pour œuvrer en faveur du travail décent par l'intermédiaire de la microfinance.

4. L'Organisation des Nations Unies ayant déclaré 2005 Année internationale du microcrédit, le présent document passe en revue ce domaine en rapide évolution en commençant par résumer les récents faits nouveaux survenus dans la microfinance, à la fois au sein de l'OIT et à l'extérieur. Le document explique ensuite les avantages comparatifs de l'OIT en ce qui concerne la microfinance et appelle la Commission de l'emploi et de la politique sociale à lui fournir des orientations pour ses priorités et activités futures.

## 1. Principes

5. La microfinance est un moyen d'action, pas une panacée. Son impact est optimal lorsqu'elle est associée à d'autres interventions telles que les politiques monétaires, budgétaires et du travail, le développement des marchés, l'amélioration de l'infrastructure institutionnelle et la mise en valeur des ressources humaines. La microfinance occupe une place centrale entre le marché et les politiques publiques:
  - elle combine réduction de la pauvreté et rentabilité;
  - elle crée des marchés et les approfondit; enfin
  - elle accélère la circulation des ressources.
6. La microfinance n'est pas une simple activité de distribution d'aide. De nombreux pauvres possèdent sous une forme ou une autre du capital, des terres, des biens et des compétences, mais ils n'en sont pas officiellement propriétaires, et ne peuvent donc pas les utiliser comme garantie. C'est là que la microfinance joue un rôle déterminant pour introduire des transactions fondées sur les contrats dans l'économie informelle et qu'elle permet ainsi de les formaliser progressivement<sup>4</sup>.
7. Le succès grandissant de la microfinance dans les instances internationales offre l'occasion de promouvoir le travail décent par l'intermédiaire d'autres organisations. Dans ses interactions avec les organismes internationaux, l'OIT en tant que défenseur de la cause sociale à l'échelle mondiale rappelle la nécessité de faciliter l'accès aux marchés et de partager équitablement les frais des politiques financières<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> En raison d'imperfections, d'échecs ou de l'absence totale de marchés financiers locaux, les politiques publiques jouent un rôle primordial dans la microfinance au moyen de différents instruments: régulation et supervision, renforcement des capacités à l'échelle de l'industrie, recours aux subventions pour créer ou développer les institutions de microfinance (IMF). Si, dans la plupart des cas, on peut, par l'argument du bien public, justifier des subventions «intelligentes» sans effet pervers pour défendre l'accès à la santé ou à l'éducation, les politiques publiques à vue stratégique sont de nature à éviter les conséquences négatives (voir document GB.285/13).

<sup>4</sup> Résolution de 2002 de la CIT concernant le travail décent et l'économie informelle.

<sup>5</sup> A titre d'exemple, dans le cadre d'une réponse directe aux suggestions formulées par la commission en novembre 2002, l'OIT – avec le soutien du gouvernement de la France – a lancé une

8. Il s'agit également d'un domaine en rapide évolution. Au cours des trois dernières années qui ont suivi la première discussion de la commission en novembre 2002, de nombreuses activités se sont déroulées au sein de l'OIT et à l'extérieur en vue de permettre une réflexion et des décisions sur la position de l'OIT.

## A l'extérieur

9. A l'échelle mondiale, de récentes manifestations ont souligné la place de la microfinance en tant que composante essentielle des stratégies d'approfondissement des marchés en vue de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, tout en renforçant les initiatives privées et l'esprit d'entreprise:

- au cours de la **Conférence de Stuttgart des ministres du Travail des pays du G8** organisée en décembre 2003, les pays à revenus élevés ont reconnu que la microfinance était un élément déterminant pour passer du chômage à l'emploi indépendant;
- le **Sommet du G8 à Sea Island** en juin 2004 a adopté une résolution sur la promotion de la microfinance, des transferts de fonds et de l'entrepreneuriat;
- le rapport du PNUD, intitulé «**Unleashing Entrepreneurship**», rédigé par Martin et Zedillon, considère l'accès à la finance comme l'un des trois piliers de l'entrepreneuriat;
- l'Organisation des Nations Unies a déclaré 2005 **Année internationale du microcrédit**. C'est l'occasion de rappeler le lien fondamental qui unit le capital et les marchés du travail, comme l'a souligné le **Directeur général dans son rapport à la Conférence internationale du Travail en 2003**;
- l'OIT s'est associée à une initiative interorganisations – avec le FMI, la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'Organisation des Nations Unies et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) – sur un **développement du secteur financier** qui inclut les plus pauvres; en mai 2005, l'OIT organisera une réunion mondiale sur cet enjeu avec le financement du FENU et du DAES;
- la Déclaration sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté du **Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté** (Ouagadougou, septembre 2004) définit la microfinance comme une stratégie clé;
- l'examen à mi-parcours des **Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** doit être établi en 2005. L'OIT participe activement aux activités interorganisations visant à mobiliser la microfinance pour les OMD. Le Directeur général s'est engagé à ce que l'OIT veille à une plus grande efficacité de l'aide en matière de microfinance <sup>6</sup>.

initiative reliant allègement de la dette et microfinance, en insistant sur les processus des DSRP en Afrique («Programme des finances solidaires»).

<sup>6</sup> Document GB.285/16, rapport du Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation: l'accès au capital est un élément déterminant pour parvenir aux OMD. Voir également [www.cgiar.org](http://www.cgiar.org), principes de la microfinance.

10. Ces activités ainsi que d'autres liées à des grandes initiatives internationales en 2005 et au-delà<sup>7</sup> sont l'occasion pour l'OIT de développer ses partenariats avec les institutions internationales et régionales et de promouvoir ses valeurs et instruments pour une meilleure compréhension et appréciation du travail décent.

## Sur le plan interne

11. En novembre 2002, la commission a vigoureusement soutenu la microfinance en tant que stratégie en faveur du travail décent. Elle a demandé au Bureau de renforcer les capacités<sup>8</sup> des partenaires sociaux et d'intégrer la microfinance dans ses activités (Agenda global pour l'emploi, économie informelle, égalité entre les sexes, programmes par pays pour un travail décent, développement de l'économie locale, extension de la protection sociale, développement de la petite entreprise, migration, etc.).
12. De fait, le Bureau commence tout juste à tirer parti du potentiel transversal de la microfinance, qui englobe le travail décent. Tous les objectifs stratégiques de l'OIT sont – d'une manière ou d'une autre – concernés par la microfinance.

## La microfinance à l'OIT et les objectifs stratégiques<sup>9</sup>

Titre	Lieu	Coût approximatif	Lien avec les objectifs opérationnels et stratégiques de l'OIT
Réseau ACLEDA de banques de village en situation d'après-conflit	Cambodge	3,1 millions de dollars E.-U.	1a, 1b, 2c et 3a
INDISCO: fonds pour la création de revenus à l'intention des communautés indigènes	Interrégional	5,9 millions de dollars E.-U.	1a, 1b, 2c
Femmes rurales	République-Unie de Tanzanie	1,3 million de dollars E.-U.	2a, égalité entre les sexes
Fonds de garantie pour couvrir les prêts aux personnes handicapées	Kenya	900 000 dollars E.-U.	2a, 2c
Lois sur les nantissements et substituts de garantie	Interrégional	200 000 dollars E.-U.	2a, 4a
Servitude pour dettes	Asie régionale	2,4 millions de dollars E.-U.	1a, 1b
Travail des enfants	Asie	12 millions de dollars E.-U.	1b, 3a
Fonds de garantie des salaires	Europe orientale	100 000 dollars E.-U.	4a

<sup>7</sup> Le G8 accueilli par le Royaume-Uni; l'initiative du Royaume-Uni sur l'Afrique; l'examen à mi-parcours des OMD clés pour n'en citer que trois.

<sup>8</sup> Parmi les questions clés, on peut citer l'accès aux marchés, le coût du capital et des investissements, la formation de capital dans l'économie informelle, les droits patrimoniaux et le développement collatéral de l'autonomie des femmes par le biais de systèmes de financement fondés sur des groupes (*Compte rendu provisoire* n° 1/9, CIT, 91<sup>e</sup> session, juin 2003).

<sup>9</sup> Adapté du document de travail intitulé *ILO's Microfinance Portfolio, Social Finance Working Paper, 2001*; 1a, 1b et 3a: réduction de la vulnérabilité des pauvres; 2a: intégration des politiques financières et sociales; 2c: création d'emplois; 4a: accroissement de la capacité des partenaires sociaux à fournir des services et à peser sur les processus du dialogue social; enfin, activité intersectorielle: promotion de l'égalité entre les sexes et promotion de l'autonomie dans le monde du travail.

Titre	Lieu	Coût approximatif	Lien avec les objectifs opérationnels et stratégiques de l'OIT
Transferts de fonds et partenaires sociaux	Interrégional	En préparation	1a, 1b, 3a, 3b, 4a
Bonnes et mauvaises pratiques en matière de microassurance	Interrégional	500 000 dollars E.-U.	2a, 3a

- 13.** En février 2003, l'OIT a fait l'objet d'une évaluation collégiale par un Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP), un processus lancé par le Département du développement international du Royaume-Uni, la Banque mondiale et le PNUD<sup>10</sup>. Les évaluateurs externes sont parvenus aux mêmes conclusions que le Conseil d'administration et ont recommandé une vision partagée sur les services financiers axés sur les pauvres, une stratégie-cadre pour la mobilisation des ressources et un point focal renforcé dans le domaine de la microfinance<sup>11</sup>.
- 14.** En réponse à l'examen du CGAP, le Directeur général a mis sur pied un groupe de travail interne chargé d'examiner ses propositions. Parmi les différentes recommandations détaillées visant à renforcer les activités de l'OIT dans le domaine de la microfinance, le groupe de travail a identifié la nécessité prioritaire de rédiger une brève déclaration sur le rôle spécifique de l'OIT et d'établir une stratégie pour la mobilisation de ressources extrabudgétaires. Si l'OIT veut réaliser son potentiel en matière de microfinance tel que défini dans l'examen du CGAP, il lui faudra déployer des efforts majeurs pour réunir des fonds extrabudgétaires, eu égard aux contraintes pesant sur le budget ordinaire. Elle devra aussi démontrer qu'elle possède aussi un avantage comparatif dans le domaine de la microfinance ainsi que sa pertinence par rapport à l'objectif du travail décent pour tous.

## II. Avantages comparatifs

- 15.** Le groupe de travail a recensé les valeurs caractérisant la participation de l'OIT dans le domaine de la microfinance, valeurs qui contribuent à façonner les avantages comparatifs de l'OIT: création d'emplois décents, réduction de la vulnérabilité; enfin, travaux fondés sur les activités des mandants.

### Valeurs

- a) **Réduction de la pauvreté:** Les services financiers sont un moyen d'atteindre un objectif; lorsqu'ils sont correctement conçus et fournis, ils constituent un instrument efficace de réduction de la pauvreté.
- b) **Approche fondée sur les droits:** L'OIT croit en un accès équitable et non discriminatoire. L'accès à des services financiers appropriés devrait être garanti indépendamment des niveaux de revenu, du sexe, de la religion, de la situation dans l'emploi ou de l'appartenance ethnique.

<sup>10</sup> Le CGAP est un consortium de donateurs de 28 institutions bi et multilatérales. Son secrétariat se trouve à la Banque mondiale.

<sup>11</sup> Pour le texte intégral de l'évaluation collégiale de l'OIT et celles des autres organismes, voir le site Web du CGAP: [www.cgap.org](http://www.cgap.org).

- c) **Développement durable:** La viabilité institutionnelle à long terme est importante, car elle garantit la stabilité des services fournis aux pauvres.
- d) **Solidarité:** L'autonomisation a des composantes à la fois économiques et sociales. Une approche de la fourniture des services financiers fondée sur les membres – comme dans le cas des mutuelles de crédit et des groupes d'autoassistance par exemple – peut améliorer l'efficacité des activités de réduction de la pauvreté.
- e) **Rôle directeur de la demande:** En raison de son mandat social, l'OIT accorde son attention aux demandes formulées par les pauvres pour certains services financiers, aux besoins spécifiques des hommes et des femmes et à la manière dont ils sont affectés par les changements intervenus dans les marchés, les politiques et les services financiers.
- f) **Mandants:** Les partenaires sociaux de l'OIT ont un important rôle à jouer pour peser sur les politiques financières et faciliter l'accès aux services financiers.
- g) **Vue élargie:** Le crédit solidaire assure une unité d'approche pour une série d'initiatives à double résultat: microfinance, investissements socialement responsables, protection contre le surendettement, transfert des revenus des travailleurs migrants pour n'en citer que quelques-unes.
- h) **Prise en compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes:** La finance sociale doit comprendre des stratégies et des interventions adaptées aux besoins spécifiques des hommes et des femmes, qui nécessitent de tenir compte des contextes culturels en vertu desquels différents types de services financiers peuvent être nécessaires pour les hommes ou pour les femmes.

16. Sur la base de ces valeurs, et eu égard à son mandat, à sa structure et à son expérience, l'OIT possède trois avantages comparatifs distincts.

### **Création d'emplois décents**

17. Les micro-entreprises ou les activités génératrices de revenus créent ou maintiennent des emplois pour l'entrepreneur et les membres de la famille, et les PME créent des emplois rémunérés. Les salaires – et l'emploi indépendant – s'articulent sur l'accès à la finance et la capacité à la gérer.

- Pour se développer, de nombreuses entreprises, y compris les coopératives, ont besoin de financement, ce qui englobe crédits, garanties, services de dépôt, paiements, assurances et leasings; leurs propriétaires et leurs gérants ont également besoin de compétences techniques et de gestion, d'informations sur les marchés et de services de développement de l'entreprise. L'OIT est bien placée pour offrir toute une série de conseils le cas échéant.
- Grâce à des critères d'éligibilité fondés sur les incitations, les fournisseurs de services financiers peuvent encourager les entreprises du secteur non structuré à structurer progressivement leurs activités.
- L'OIT est bien placée pour promouvoir un environnement propice et l'architecture financière nécessaire pour encourager les institutions financières à aider les entreprises créatrices d'emplois.
- Les économies locales reposent souvent sur des institutions financières fondées par leurs membres comme dans le cas des coopératives et des mutuelles d'épargne et de

crédit par exemple. L'OIT est la seule institution des Nations Unies à avoir un programme spécialisé dans le développement des coopératives.

- En développant les marchés financiers, la microfinance élargit les perspectives d'emplois indépendants des femmes, des jeunes ou des travailleurs qui ont perdu leur emploi. Dans les économies à revenus élevés ou en transition, la microfinance est un élément clé de la promotion de l'emploi indépendant à l'intention des chômeurs (voir encadré 1).

#### Encadré 1

##### Du chômage à l'emploi indépendant dans les pays industriels

En 2000, le gouvernement français a lancé l'EDEN («Encouragement pour le développement d'entreprises nouvelles»), un programme qui aide les sans-emploi à lancer leur propre entreprise. L'EDEN met à disposition des prêts non assortis de garantie par divers canaux publics et privés. L'accès à ces facilités dépend de critères d'éligibilité établis sur la base des travaux de l'OIT, menés avec le comité de pilotage français.

En Allemagne, la DtA («Deutsche Ausgleichsbank»), une banque contrôlée par le gouvernement qui refinance les banques au sens classique pour les prêts aux entreprises naissantes, s'est concentrée principalement sur les entreprises qui démarrent dans le domaine des hautes technologies. Après avoir participé aux recherches de l'OIT sur la microfinance à l'intention des sans-emploi, elle a décidé de lancer un programme spécial dans ce domaine en fournissant une subvention fixe de départ de 1 500 euros aux banques pour compenser leurs frais administratifs supplémentaires. En octobre 2002, le gouvernement a adopté d'autres mesures («Ich AG») pour garantir une pleine couverture sociale aux nouveaux entrepreneurs issus du chômage, sur recommandation de l'OIT.

### **Réduction de la vulnérabilité**

**18.** Le mandat de l'OIT couvre tous les travailleurs, en particulier les groupes vulnérables tels que les enfants au travail et les travailleurs assujettis à la servitude pour dettes, les personnes vivant dans une situation d'après crise et les personnes n'ayant pas accès à une protection sociale officielle. L'OIT est donc bien placée pour utiliser le financement de l'économie solidaire comme outil de réduction de la vulnérabilité, par exemple:

- pour éliminer la servitude pour dettes, en réduisant la nécessité pour les travailleurs de contracter des prêts qui risquent de les conduire au surendettement;
- par l'intermédiaire de l'épargne, des prêts d'urgence et des prestations d'assurance, en aidant les familles pauvres à faire face aux dépenses imprévues et aux chocs de revenus sans avoir à recourir au travail des enfants (voir encadré 2);
- les travailleurs de l'économie informelle ne bénéficient pas généralement d'une protection sociale. L'OIT possède des connaissances spécialisées sans équivalent dans le domaine de la microassurance, qui contribuent à étendre la protection sociale aux exclus en établissant un lien entre les communautés et les mécanismes publics et autres de sécurité sociale<sup>12</sup>;
- en faisant en sorte que les services financiers parviennent aux femmes pauvres (notamment celles qui sont chefs de famille) et aident à réduire la vulnérabilité de familles et de communautés entières. En les aidant à lancer ou à développer des activités génératrices de revenus, la microfinance redonne confiance aux femmes et un contrôle sur leurs ressources financières.

<sup>12</sup> A sa session de mars 2004, la commission a insisté sur le rôle de la finance en tant que stratégie pour aider les pauvres à faire face aux risques.

## Encadré 2

## La microfinance pour lutter contre le travail des enfants au Bangladesh

La microfinance est une importante composante de nombreux projets d'IPEC. Elle contribue à l'élimination du travail des enfants de deux manières: premièrement, en augmentant les revenus des familles pauvres (les parents peuvent alors envoyer leurs enfants à l'école). Deuxièmement, la microfinance diminue la vulnérabilité du ménage aux chocs de revenus. Les possibilités d'épargne, le crédit d'urgence et les prestations d'assurance permettent aux pauvres de mieux gérer les risques liés à une perte temporaire de revenus sans avoir à recourir au travail des enfants.

Au Bangladesh, IPEC a construit des partenariats avec les institutions de microfinance locales, telles que le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC) pour offrir des services financiers aux ménages pauvres dont les enfants travaillent. Grâce à ces services, les pauvres peuvent aussi avoir accès à des soins de santé, à une éducation et à des services de développement de l'entreprise. Ce projet a permis aux pauvres de se lancer dans de nouvelles activités génératrices de revenus et de mieux faire connaître les risques liés au travail des enfants. Comme la plupart des groupes étaient composés de membres de sexe féminin, le projet a également contribué à une autonomisation des femmes. Ces dernières ont acquis davantage de confiance en elles et plus de poids dans les décisions au niveau de la famille.

L'expérience menée au Bangladesh démontre que la microfinance permet aux ménages dont les enfants travaillent d'accomplir des progrès significatifs dans le domaine de l'épargne comme dans celui de la création de revenus. Pour parvenir à cet objectif, il faut admettre que la microfinance est plus efficace si elle dépasse le cadre temporel d'un projet. Les partenariats avec les institutions de microfinance financièrement viables sont donc les plus efficaces.

**Travail à l'échelon des mandants**

- 19. Gouvernements.** Les ministères du Travail gèrent souvent des «fonds sociaux» destinés aux groupes vulnérables (par exemple, travailleurs licenciés, travailleurs ruraux, enfants ayant quitté l'école, ménages dirigés par des femmes et personnes handicapées). Les gouvernements déterminent également le contexte de l'Etat de droit, des contrats et des droits patrimoniaux, autant d'éléments qui contribuent à un accès équitable aux services financiers. Une bonne gouvernance est une condition fondamentale de la réussite de la microfinance.
- 20. Organisations d'employeurs.** Pour promouvoir l'esprit d'entreprise et développer leurs effectifs, les organisations d'employeurs peuvent apporter une aide significative aux entreprises qui ont besoin d'accéder aux finances soit directement en offrant des garanties, soit indirectement en créant un environnement propice permettant de structurer les activités des entreprises du secteur non structuré.
- 21. Organisations de travailleurs.** De nombreux syndicats reconnaissent que les services financiers ne visent pas uniquement à créer des emplois indépendants, mais jouent également un rôle crucial pour fournir à leurs membres logement, éducation et protection. En facilitant l'accès à ces services sociaux à des taux abordables – soit par l'intermédiaire de banques ou de compagnies d'assurance gérées par des travailleurs, soit par des partenariats stratégiques conclus avec des institutions financières –, les syndicats peuvent renforcer leurs effectifs. Les syndicats ont un important rôle à jouer pour promouvoir l'éducation financière des membres exposés aux risques de surendettement. Par ailleurs, pour les associations de travailleurs de l'économie informelle, la microfinance constitue un point d'entrée idéal pour organiser leurs membres (voir encadré 3).

## Encadré 3

## Utilisation des services financiers pour organiser l'économie informelle

Syndicoop, un programme conjoint d'ACTRAV et de COOP, démontre que la promotion des coopératives financières constitue un point d'entrée prometteur pour organiser les travailleurs de l'économie informelle et favoriser leur passage dans l'économie formelle.

### III. Orientations futures des activités du Bureau

22. Compte tenu de ces avantages comparatifs, l'OIT devrait privilégier trois paramètres stratégiques pour orienter ses activités en matière de microfinance:

- a) **La connaissance:** L'OIT devrait favoriser et diffuser la compréhension du crédit solidaire par la voie de la recherche, notamment sur les innovations financières efficaces pour les pauvres.
- b) **La sensibilisation:** L'OIT devrait placer le crédit solidaire au premier rang des préoccupations internationales en matière de développement, en examinant l'incidence des politiques financières sur les pauvres et en définissant des choix de mesures qui intègrent la dimension sociale du crédit.
- c) **Les services:** L'OIT devrait renforcer la capacité des gouvernements et des partenaires sociaux d'élaborer des politiques financières adaptées aux besoins spécifiques des hommes et des femmes et de fournir des services financiers déterminés par la demande (ou à en faciliter l'accès) aux travailleurs pauvres.

23. Le Bureau souhaiterait recevoir des orientations de la commission en vue d'établir l'ordre de priorité d'une série de mesures possibles pour l'avenir:

- créer des emplois décents:
  - réunir des expériences réussies d'établissement officiel des droits de propriété dans l'économie informelle, faire des essais et en diffuser les résultats;
  - examiner les résultats de la microfinance, s'agissant de promouvoir l'emploi indépendant pour les chômeurs d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale et transmettre les enseignements ainsi tirés aux autres régions;
  - traduire le concept de travail décent en un instrument d'allocation de crédit pour aider les intermédiaires financiers soucieux d'obtenir un double résultat (c'est-à-dire ceux qui cherchent à combiner au mieux des objectifs sociaux et financiers) de manière à officialiser progressivement les entreprises informelles;
  - conformément aux directives sur les migrations adoptées à la 92<sup>e</sup> session de la CIT, aider les mandants à faciliter les envois de fonds, à en réduire le coût et les risques et à les utiliser à des fins d'investissement productif<sup>13</sup>;
- réduire la vulnérabilité:
  - transmettre aux autres régions les derniers résultats des recherches orientées vers l'action menées en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est sur la maîtrise des risques et l'allègement des mécanismes permettant aux travailleurs et aux pauvres d'avoir un accès plus stable à des systèmes pratiques et peu coûteux d'épargne, de crédit, d'assurance et de facilités de paiement;

<sup>13</sup> Le volume annuel des envois de fonds des Etats-Unis à destination du Mexique uniquement est estimé à quelque 15 milliards de dollars E.-U; ces envois de fonds sont des ressources qui vont directement aux pauvres.

- les récents efforts déployés pour utiliser la microfinance afin de promouvoir les normes fondamentales du travail ont été essentiellement ponctuels; il importe d’avoir une approche plus organisée et stratégique;
- travail à l’échelon des mandants:
  - aider les ministres du Travail chargés de gérer les fonds sociaux à s’assurer que les services sont bien parvenus aux bénéficiaires visés et qu’ils sont fournis sur une base solide et durable;
  - améliorer la capacité des organisations d’employeurs de sorte qu’elles puissent prendre des décisions éclairées au sujet des politiques financières et des questions relatives au marché financier qui ont une incidence sur l’emploi et l’entrepreneuriat;
  - recourir aux organisations d’employeurs comme moyen d’accroître la représentation des agents de l’économie informelle;
  - assurer une diffusion efficace des instruments de microfinancement disponibles auprès des organisations intéressées des partenaires sociaux <sup>14</sup>;
  - mettre sur pied, avec l’aide d’organisations de travailleurs de l’économie *formelle*, des programmes pilotes pour améliorer l’accès aux services financiers, comme les systèmes de transfert de fonds pour les travailleurs migrants <sup>15</sup>, les banques pour travailleurs et les assurances <sup>16</sup>;
  - étudier la portée de la microfinance dans le contexte des politiques salariales et de la protection des salaires; concevoir un programme de services d’information pour protéger les salariés contre le surendettement, comme prévu par la convention n° 95 <sup>17</sup>;
  - en vue d’officialiser progressivement l’économie *informelle*, créer des alliances avec les organisations de travailleurs de l’économie informelle, en ayant recours, comme point de départ, aux méthodologies qui ont fait la preuve de leur efficacité dans la microfinance, sur la base des expériences menées en Afrique et en Asie.

<sup>14</sup> Certains instruments actuels peuvent présenter un réel intérêt, comme «Microfinance for self-employment» et «Making guarantee funds work».

<sup>15</sup> Voir l’initiative de la Fédération internationale du personnel des services publics (SEIU) en Californie [www.unionprivilege.org](http://www.unionprivilege.org) (avec la gracieuse permission d’Ana Avendano de AFL/CIO).

<sup>16</sup> Les banques pour travailleurs sont une sorte de coopérative financière dont les membres sont des travailleurs (voir les banques pour travailleurs du Japon). Cette démarche fait suite à la résolution n° 193 de la CIT, 2002. De plus, les coopératives financières sont particulières en ce sens qu’elles peuvent aider d’autres types de coopératives à devenir viables comme les coopératives agricoles, du logement et des consommateurs.

<sup>17</sup> Systèmes de retenues sur les salaires (art. 7 à 11). Le Conseil national de développement économique et de la main-d’œuvre (NEDLAC) a reconnu que l’endettement était un problème majeur en Afrique du Sud; dans ce contexte, les partenaires sociaux souhaitent peut-être sensibiliser aux rouages de la finance les personnes qui risquent de tomber dans le piège de l’endettement.

**24. La commission est invitée à examiner la demande générale et les priorités opérationnelles suggérées dans le présent document et, en vue de mobiliser le financement extrabudgétaire nécessaire pour soutenir la contribution de la microfinance à l'Agenda pour le travail décent, à recommander au Conseil d'administration de charger le bureau de la commission de rédiger une brève déclaration sur la politique de l'OIT à soumettre au Conseil d'administration en novembre 2005.**

Genève, le 28 janvier 2005.

*Point appelant une décision:* paragraphe 24.